Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Office de Tourisme BISCA – GRANDS LACS BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE PARENTIS EN BORN

C.C.T.P. Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT 01: PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme BISCA - Grands lacs

55 Place DUFAU 40 600 BISCARROSSE-PLAGE Représenté par Mme LARREZET Hélène

Maître d'Œuvre : Atelier de Maitrise d'œuvre du Bassin d'Arcachon

Atelier MOBA

Maxime AUTHIER Sébastien REBILLARD 6 Allée de crabitère 33 980 AUDENGE

Bureau de Contrôle:

Coordonnateur SPS: ANCO ATLANTIQUE

ZI – 277 Rue Forestière 40 600 BISCARROSSE 05.35.54.09.69 contact@40@ancogroupe.fr

Audenge, le 30 Octobre 2023

SOMMAIRE

1Préparation, études et réalisation	. 3
1.1Préparation et études	. 3
1.2Réalisation	
2Description des ouvrages du lot	. 3
2.1Démolitions	
2.2Doublages	
2.3Cloisons	
2.4Plafonds	
3Dossier des Ouvrages Exécutés.	5

L'entreprise doit prendre connaissance des dispositions générales indiquées dans le document CCTP lot 00 – prescriptions communes applicables à tous les lots.

1. - PREPARATION, ETUDES ET REALISATION

1.1. - PREPARATION ET ETUDES

Pendant la période de préparation, l'entreprise devra élaborer et / ou fournir au minimum les documents suivants :

- plan de localisation des ouvrages,
- · plan de réservations,
- · détails des ouvrages,
- procédure de mise en œuvre,
- · fiches techniques des produits et matériaux utilisés,
- avis techniques des matériaux, le cas échéant.

La synthèse des réservations sera assurée par le lot gros-oeuvre. A ce titre, le titulaire du présent lot doit lui fournir ses plans de cheminement et réservations. Elle devra valider le plan de synthèse.

La synthèse technique sera assurée par le lot CVC. A ce titre, l'entreprise titulaire du présent lot devra lui fournir ses besoins pendant la période de préparation. Elle devra valider la synthèse faite.

1.2. - REALISATION

Les vérifications des ouvrages, en conformité aux règles de l'art, incombent aux constructeurs, le résultat de ce contrôle, sous forme de rapports ou de compte rendus, devra être communiqué à la maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique.

Pendant toute la durée de son intervention, le titulaire du présent lot devra le nettoyage de ses postes de travail et l'évacuation de ses gravats(voir charte chantier vert).

L'entreprise devra prévoir une réception des ouvrages avec les entreprises en charge de ses supports.

2. - DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT

<u>Nota</u>: La visite du site est obligatoire, l'attestation de visite sera à fournir, signée par l'office de tourisme et à joindre avec l'offre

Nota: l'ensemble des plaques utilisées seront du type pré-imprimées (prégydéco).

2.1. - **DEMOLITIONS**

2.1.1. DEPOSE DU PLAFOND

L'entreprise devra la dépose du plafond existant comprenant :

- dépose des dalles de faux plafonds
- · dépose des ossatures
- dépose de l'isolant
- dépose des suspentes non réutilisées et purges du support
- évacuations des gravois de démolitions

2.1.2. DEPOSE DES PAVES DE VERRE ET EVACUATION DES GRAVOIS

Dépose des trois rangées de pavés de verre sur la cloison donnant sur le couloir d'une dimensions de 300 x 50 cm environ comprenant :

- · Protection des sols de la zone couloir
- · dépose des pavés de verre
- évacuations des gravois de démolitions

Localisation: suivant plan Maitrise d'Œuvre

2.2. - DOUBLAGES

2.2.1. REPRISE DES MURS SUITE DEPOSE DU MOBILIER

L'entreprise devra la révision des plaques de plâtres abimées suite à l'enlèvement du mobilier et reprendre le cas échéant ou remplacer les plaques ayant été trop fortement dégradé

2.2.2. REPRISE DES MURS POUR INTEGRATION DES RESEAUX CFO/CFA

L'entreprise devra le rebouchage des saignées après passage des réseaux par l'entreprise d'électricité sur la totalité du projet.

2.2.3. REBOUCHAGE DE LA PORTE

Rebouchage de la porte donnant sur le local tiers comprenant :

- · Réalisation d'une ossature verticale en acier galvanisé
- · Isolant en laine de roche de 62 mm d'épaisseur
- rebouchage en plaques de parement de type BA 13
- · Réalisation de bandes et joints

Localisation: suivant plan Maitrise d'Œuvre

2.3. - CLOISONS

2.3.1. REPRISE DES CLOISONS

Suppression des pavés de verre en partie haute comprenant :

- · Dépose des pavés de verre
- Evacuation des pavés de verre
- Evacuation des déchets issues de démolitions
- · Réalisation d'une ossature verticale en acier galvanisé
- Isolant en laine de roche de 62 mm d'épaisseur
- Parement de chaque côte en plaque de plâtre BA 13 mini

- joints entre plaques en enduit avec mise en place d'une bande,
- · cueillies entre cloisons et plafond.

Localisation : Pavé de verre en partie supérieure de la cloison, suivant plan

2.4. - PLAFONDS

2.4.1. PLAFOND EN DALLES PLAQUES DE PLATRES BA 13 ET PLAQUES DE PLATRES KNAUF DELTA 4 QUADRIL 3

Réalisation de plafonds en dalles plaques de platres sur ossature comprenant :

- · suspentes métalliques en acier galvanisé accrochées au plancher haut
- isolant maintenu par des cavaliers clipsés aux suspentes.

fourrures métalliques en acier galvanisé clipsées aux cavaliers, parement en plaques de plâtres de 12,5 mm avec les 4 bords amincis, dont certaines perforées type acoustique

- intégration des équipements des lots électricité et CVC,
- · joints entre plaques avec bande et enduit,
- · joint périphérique acrylique.
- Selon plan de plafond fourni par la maitrise d'oeuvre, l'entreprise prévoira des plaques perforées avec isolant adapté au-dessus pour atteindre la performance de correction acoustique requise :
- · type KNAUF Delta 4 quadril 3,

Localisation: suivant plan de plafond fourni par la Maitrise d'Œuvre

2.4.2. CORNICHES

Fourniture et pose de corniches staff décor D608 en périphérie de la pièce principale compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation: suivant plan de plafond fourni par la Maitrise d'Œuvre

3. - DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le Dossier des Ouvrages Exécutés comprendra :

- plan de localisation des ouvrages,
- · détails des ouvrages,
- · procédure de mise en œuvre,
- fiches techniques des produits et matériaux utilisés,
- · avis techniques des matériaux, le cas échéant,
- PV d'autocontrôle,
- notice d'entretien (indiquant la méthode à utiliser et la périodicité).